

COMPTE-RENDU DE SEANCE
Séance du 27 août 2021

Le 27 août 2021 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. DOUCHET Arnaud, Maire.

Présents : MM. DOUCHET Arnaud, MENARD Claudine, PONTHEU Jean-Claude, FRANÇOIS Marc, JONARD Magalie, VASSEUR Jean-Jacques, COTTIN Gilbert, BOUTHORS Frédéric, LAVILLETTE Vanessa, GRANDHOMME Didier

Absents excusés ayant donné procuration : MM. Emilie BOROWIAK, Rémi LEMAIRE, Jérémy ROUCOU

Désignation d'un secrétaire de séance : Gilbert Cottin

1/ Mise en sécurité de la rue Notre dame

Rappel des séances précédentes : Pose de barrières sur le trottoir côté pair face à la boulangerie afin de réserver un trottoir aux piétons.

Intervention de M. Dany Sené qui annonce la fermeture de son magasin si pose de ces barrières.

Débat sur quelques solutions proposées par les 2 parties.

Réflexion sur un allongement du dépose minute vers le haut de la rue.

Réflexion sur un stationnement plus court des riverains de la rue Notre Dame et des places Werquin et du petit Marché.

Rappel qu'un panneau « Stationnement interdit » est existant.

Proposition de geler la décision pour l'instant et de laisser un temps de réflexion.

2/ Contrat publicitaire sur le terrain de sport

Remerciement de M. Laurent Gourdel, Président de l'US Pas pour le rafraîchissement des peintures du vestiaire.

Exposé sur l'opportunité d'installer des panneaux publicitaires sur la main courante du stade « Émile Malingue ».

Panneaux de 2m sur 1m. 15 artisans ou commerçants prêts à s'investir. 150 euros par an par panneau.

Côté « collègue » 1 intervalle sur 2.

Le Conseil Municipal accepte la proposition mais demande de protéger l'arête supérieure des panneaux par un jonc ou un joint. Le club s'engage à maintenir les protections en bon état.

M. Gourdel demande un accès internet pour le vestiaire ainsi qu'un éclairage avec minuterie à l'angle de la rue du 11 novembre.

Des mauvaises herbes sont en train d'étouffer le gazon. Recherche d'une solution.

3/ Ajout d'un passage piéton rue de Verdun

Ajout d'un passage piéton au droit de la sortie du terrain du jeu de paume. Le Conseil municipal donne son accord.

4/ Création d'un nom de voie pour nouvelle construction au lieudit « Le Bourg »

Est proposé : Impasse Le Bourg, allée Quentin Pauchet. La décision sera prise la prochaine réunion.

5/ Compte rendu de l'offre de bois

L'offre de M. Coma est retenue après désistement de M. Bocquet. (216 euros pour 12 stères)

6/ Aire de jeux

Demande d'une administrée qui souligne l'absence d'une aire de jeux pour les jeunes enfants.
Lieu à déterminer.

Sont proposés : terrain à côté du cimetière, terrain à côté du terrain synthétique.

Coût : 4 000 euros HT pour un agrès.

Un suivi par un bureau agréé sera nécessaire.

Sujet évoqué au conseil : réflexion sur le lieu, sur le coût et sur le suivi. Les conseillers se donnent le temps de réfléchir.

7/ Devis

Abris des joueurs au stade : L'homologation du terrain nécessite le changement des abris de joueurs (2,50 m minimum) avant le 31/12.

Devis pour 2 abris de 3m avec tôle arrière en alu : 2 774 HT, 3 388 TTC avec pose par le service technique.

Une subvention de la Ligue de football est possible. Montant indéfini.

Accord de principe du CM.

Aménagement pour extension du cimetière : Un devis de l'entreprise Jouy pour un montant de 5 500 euros HT, 6 600 euros TTC. Accord du Conseil.

Achat d'une tondeuse ISEKI avec mulching : 2 devis

Frévent motoculture : 1869,00 TTC

Casa Motoculture : 1 480,00 TTC : retenu

Virement de crédit :

2313 : - 2000,00 €

2188 : + 2000,00 €

Gravure monument aux morts :

Devis Christian Petit : Mali 28/12/2020 PAUCHET Quentin : 455 euros HT.

OK

Remplacement du poteau d'incendie sur grand Place : 1585,00 TTC. OK

Coupe en têtards d'arbres sur le chemin qui longe la rivière rue de l'abbaye : Delannoy : 10 arbres 1500 € HT. OK

8/ Poste d'agent technique Territorial

8 candidatures dont 5 de Pas.

2 candidates retenues et convoquées ce matin

1 personne s'est désistée.

Entretien ce jour avec la candidate : Mme Ourida VITSE est retenue.

9/ Questions diverses